

ENDUIT DECORATIF

Revêtement intérieur décoratif d'aspect crépi

MAT



DESTINATION

S'applique dans les pièces sèches sur béton, ciment, enduits minéraux, plâtre et plaque de plâtre.

PROPRIÉTÉS

- Camoufle les imperfections du support.
- Peut se patiner à l'aide d'une cire colorée.
- S'enlève à la vapeur comme une tapisserie

MISE EN ŒUVRE

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

PRÉPARATION

- Les surfaces à peindre doivent être propres, saines, sèches et sans graisse.
- Éliminer toute trace de peinture écaillée et cloquée.
- Appliquer au préalable une sous-couche adaptée.

APPLICATION

- Bien mélanger avant application.
- S'applique en une couche au rouleau spécial crépi, rouleau nid d'abeille ou à la taloche en fonction de l'aspect désiré. Rendement : Entre 1,5 et 2,5 kg/m² suivant le décor souhaité.

Ne pas appliquer par température inférieure à 10°C et supérieure à 25°C et par humidité relative ambiante supérieure à 80 %.

DILUTION

Indication

Diluant : Eau, ne pas dépasser 2%.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

| ASPECT DU FILM | LIANT | RENDEMENT |
|--|--|-----------------------------|
| Mat | Résine acrylique | 1,5 à 2,5 Kg/m ² |
| BRILLANT SPECULAIRE Inférieur à 10 sous 85° | DENSITÉ 1,97 | CONSERVATION 24 mois |
| TEINTES Blanc | SECHAGE (à 23°C, H.R. :50 %) • Sec : 4 h • Recouvrable : 24 h | CONDITIONNEMENT 15 kilos |

CARACTÉRISTIQUES RÈGLEMENTAIRES

| |
|---|
| CLASSIFICATION |
| NF T 36-005 - Famille I classe 7b2 |
| HYGIÈNE ET SÉCURITÉ |
| Merci de consulter notre fiche de données de sécurité disponible sur Quick Fds : www.quickfds.com |
| RÈGLEMENTATION COV |
| Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i) : 140 g/l. Ce produit contient moins de 10 g/l de COV. |
| DÉCHETS |
| Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contactez les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur. |



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche technique annule et remplace toute version antérieure. L'évolution de la technique étant permanente, nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatifs. Ils doivent être adaptés à la nature et l'état des fonds à peindre. Les données de cette fiche sont valables pour le produit blanc.